

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de Florian Bercault, président

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 29 novembre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, dans la salle Ambroise Paré de l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault.

Étaient présents

Florian Bercault, président ; Sylvie Vielle, Nicole Bouillon (à partir de 17 h 30), Éric Paris, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Nadège Davoust, Gwénaél Poisson (jusqu'à 18 h 48), Christine Dubois, Patrick Péniguel (jusqu'à 18 h 15), Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort (à partir de 17 h 10), François Berrou, Fabien Robin, vice-présidents, Bernard Bourgeois, Jean-Pierre Thiot, Isabelle Eymon, Olivier Barré, Bruno Fléchar, Marcel Blanchet et Antoine Caplan, membres du bureau.

Étaient représentés

Bruno Bertier a donné pouvoir à Florian Bercault, Patrick Péniguel a donné pouvoir à Olivier Barré (à partir de 18 h 15), Patrice Morin a donné pouvoir à Nadège Davoust.

Étaient absents ou excusés

Julien Brocaïl, David Cardoso, membres du bureau.

194/2022 – FONDS D'AIDE AUX UTILISATEURS SPORTIFS DE L'ESPACE MAYENNE (FAUSEM) – AFFECTATION 2022 – NOUVELLES DEMANDES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

195/2022 – FONDS D'AIDE À L'ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF 2022 (FAES) – AFFECTATION 2022 – NOUVELLES DEMANDES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

196/2022 – CRÉATION TERRAINS SYNTHÉTIQUES LOUVERNÉ, LOIRON-RUILLÉ, SAINT-OUËN-DES-TOITS – LANCEMENT CONSULTATION ET ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, deux conseillers communautaires s'étant abstenus (Florian Bercault et Louis Michel).

197/2022 – AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

198/2022 – ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REFONTE DES CIRCUITS DE COLLECTE DE LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

199/2022 – CESSATION DE LA CONVENTION OCAD3E DE COLLECTE SÉPARÉE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

200/2022 – CONVENTIONS DE COLLECTE SÉPARÉE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E) AVEC LES ECO-ORGANISMES AGRÉES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

201/2022 – CONVENTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION EMMAÛS DE LA MAYENNE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

202/2022 – CONVENTION LVL POUR LA COLLECTE DES CARTOUCHES D'ENCRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

203/2022 – CONVENTION M3D53 POUR LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

204/2022 – OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION – SUBVENTION INVESTISSEMENT 2022 – AVENANT N° 4 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PLURIANNUELLE DU 25 JUILLET 2019

La délibération est adoptée à l'unanimité. Patrick Péniguel en sa qualité de président, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Fabien Robin, Bruno Flécharde et Olivier Barré en leur qualité de membres du conseil d'administration de l'Office de Tourisme, ont quitté la séance et n'ont pas pris part au vote.

205/2022 – DEMANDE D'AIDE À L'IMMOBILIER ÉCONOMIQUE – ÉTABLISSEMENTS JACQUES BIGNON SAS – CONVENTION D'ATTRIBUTION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

206/2022 – LOUVERNÉ – ZA LA MOTTE BABIN – VENTE D'UN TERRAIN À LA SAS SNV – ADDITIF À LA DÉLIBÉRATION DU 28 FÉVRIER 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

207/2022 – CANDIDATURE À L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

208/2022 – ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL – ÉVOLUTION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS RTT ET COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET), ET DU DROIT À CONGÉS ANNUELS ET AUX JOURS DE FRACTIONNEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

209/2022 – GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À MÉDUANE HABITAT – PRÊT POUR LA CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX POUR L'OPÉRATION GR 281 – DOMAINE DES HÉRONS – QUARTIER FERRIÉ À LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité. Sylvie Vielle, en sa qualité d'administrateur de Méduane Habitat a quitté la séance et n'a pas pris part au vote. Patrice Morin et Bruno Bertier, en leur qualité d'administrateurs de Méduane Habitat n'ont pas pris part au vote.

210/2022 – GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À MÉDUANE HABITAT – PRÊT POUR LA RÉHABILITATION DE 25 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX INCLUANT LA RÉNOVATION THERMIQUE POUR L'OPÉRATION 043F – BOURNY II – RÉHABILITATION À LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité. Sylvie Vielle, en sa qualité d'administrateur de Méduane Habitat a quitté la séance et n'a pas pris part au vote. Patrice Morin et Bruno Bertier, en leur qualité d'administrateurs de Méduane Habitat n'ont pas pris part au vote.

211/2022 – GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À MÉDUANE HABITAT – PRÊT POUR LA CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX POUR L'OPÉRATION 296 – LOTISSEMENT DES LIGONNIÈRES À NUILLÉ SUR VICOIN

La délibération est adoptée à l'unanimité. Sylvie Vielle, en sa qualité d'administrateur de Méduane Habitat a quitté la séance et n'a pas pris part au vote. Patrice Morin et Bruno Bertier, en leur qualité d'administrateurs de Méduane Habitat n'ont pas pris part au vote.

212/2022 – AVENANT À LA CONVENTION CADRE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE LAVAL, LE CCAS DE LAVAL, LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 9 décembre 2022

Le Directeur général des services



Fabrice Martinez

